



INVITATION



Ami(e)s du volant,

Le Club du FIB Saint-Grégoire a le plaisir de vous inviter à son

Tournoi poussin(e)s

(Numéro d'autorisation : 11/12-SP35-19)

qui se déroulera le dimanche 6 novembre, au gymnase du COSEC, à Saint-Grégoire (voir plan ci-dessous).

Inscriptions : L'engagement est de 2,5 € par joueur, à régler par chèque à l'ordre du CBG (club de badminton grégorien). Les inscriptions sont à retourner avant le mercredi 2 novembre, à l'aide du formulaire joint à :

Laure Brouard
5 Bd de la Belle Epine
35760 SAINT-GREGOIRE
02.99.23.68.98 / 06.98.90.39.91
ou par mail : brouard.laure@wanadoo.fr

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée du courrier ou des mails, le club organisateur se réservant le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

Aucune inscription ne sera effectuée le jour même du tournoi.

En cas de forfait, veuillez prévenir les organisateurs avant le jeudi 3 novembre 14h.

Appel des joueurs : Le contrôle des licences se fera à partir de 8 h30.

Début des rencontres : Les matches commenceront à 9h00.

Tableaux : Ils se dérouleront par poules de 3 ou 4 selon le nombre de joueurs inscrits, puis par élimination directe.

Restauration : Sandwiches, friandises et boissons seront disponibles sur place.

Le comité organisateur

Règlement intérieur du tournoi :

1. Le tournoi se déroulera suivant les règles de la FFBa.
2. Tout joueur participant devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi. En cas d'absence de licence, le joueur devra compléter une déclaration sur l'honneur.
3. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
4. Une tenue de badminton conforme aux règles définies par la FFBa est exigée sur le terrain.
5. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
6. Les matches pourront être annoncés avec un maximum de 45 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
7. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
8. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match est annoncé.
9. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et pourra être rejoué une 2^{ème} fois. Au cours d'un échange, ce sera considéré comme une faute et le point ne sera pas rejoué.
10. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit avoir l'accord du juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
11. Le temps de repos entre deux matches est de 20 minutes minimum. Il pourra, cependant, être réduit avec l'accord des intéressés.
12. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
13. Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
14. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
15. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
16. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
17. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Plan d'accès :

